

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210413-11	<u>Séance du 13 avril 2021 à 18h30</u>
	L'an deux-mille-vingt-et-un du mois d'avril le treize le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA	Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 14 avril 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 06 avril 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.
<u>Etaient présents ()</u>	
<u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : RUE D'AUDINCOURT- ECLAIRAGE PUBLIC-DEMANDE DE SUBVENTION D.S.I.L.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux rue d'Audincourt sous maîtrise d'ouvrage SYDED vont débuter début 2021.

Il convient de prévoir les travaux d'Eclairage Public incombant à la Ville.

Par délibération du 02 Février 2021, vous avez autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide du SYDED.

Une subvention peut être sollicité auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.)

Montant estimatif des travaux d'Eclairage Public : 70 920.00 € HT soit 85 104.00 € TTC.

Le plan de financement de l'opération est établi comme suit :

Co-financeurs	Dépenses subventionnables en € HT		Taux subvention	Subvention escomptée	%
	Désignation	Montant	Sur dépense subventionnable		
SYDED	Eclairage Public rue d'Audincourt	43 670	25%	10 917	
ETAT – D.S.I.L.		70 920	30%	21 276	
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES				32 193.00 €	37.83%
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT				52 911.00 €	62.17 %
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.				85 104.00 €	100.00 %

La Commission Voirie réunie le 31 Mars 2021 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à /par....

- s'engage à inscrire la dépense au BP 2021,
- sollicite l'aide financière de l'Etat pour la D.S.I.L. ;
- se prononce sur le plan de financement exposé ci-dessus ;
- s'engage à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée ;
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant la décision attributive de subvention de l'Etat ;
- autorise Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 13 avril 2021

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER

PROJET